

## **Suite à la rupture désormais régulière des services sur sa fibre optique, l'opérateur de téléphonie mobile Orange Cameroun connaît une perturbation intermittente de son réseau.**

Tout commence quand une note du Directeur General de la Cameroon Telecommunications (Camtel) signée du 26 septembre 2017 somme Orange Cameroun à payer une dette d'environ 1.6 milliard de FCFA. L'opérateur français va déclarer ne pas reconnaître ladite somme et dira même remplir toutes ses obligations vis-à-vis de Camtel.

Interpellée le 09 octobre dernier, l'agence de régulation des télécommunications (ART) va demander à Camtel de « rétablir sans délai les liaisons de transmissions coupées » en lui rappelant d'ailleurs les dispositions légales interdisant à tout opérateur d'interrompre partiellement ou totalement les liaisons de transmissions sans avis préalable de ART.

Suite à une nouvelle tentative d'interruption des liaisons, Orange dans un communiqué signée le mardi 17 octobre 2017 va qualifier d'illégale l'attitude de Camtel.

Le consommateur dont le souci reste l'accès aux meilleures qualités de services en appelle à l'arbitrage efficace es autorités.

### **Mise au point de Orange Cameroun.**

